

# Comment optimiser la gestion de la prise des rendez-vous

JEAN MARC DELESSAL

Villefranche sur Saône

## > Du nouveau dans les agendas

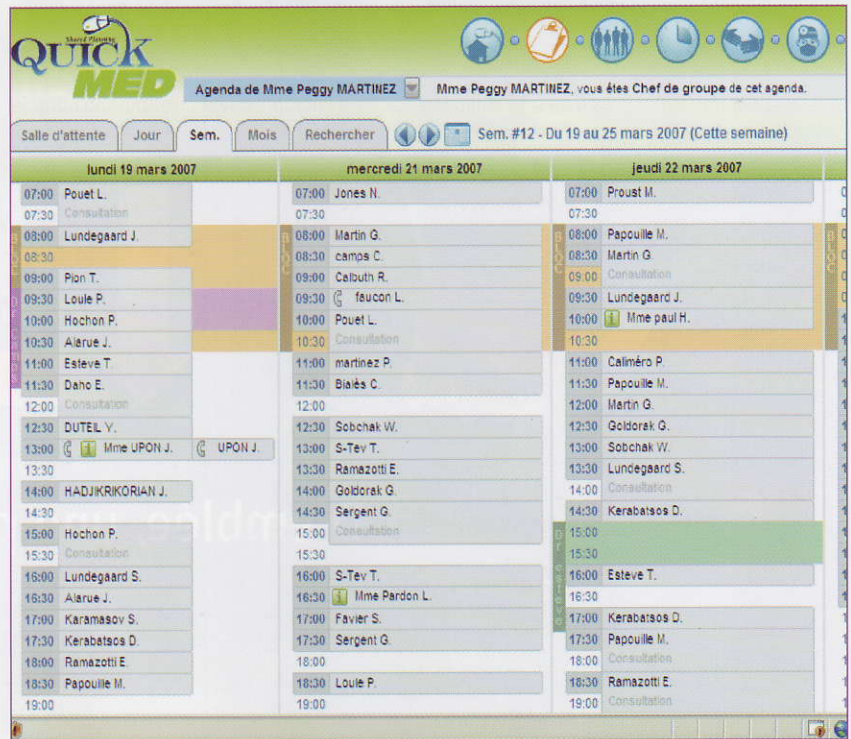
Soucieux d'aller toujours plus vite, tout en conservant leur efficacité et leur qualité de soins, les membres du corps médical, peuvent se réjouir, grâce à la dernière technologie de l'internet de pouvoir trouver un allié, avec les agendas nouvelle génération.

Certes nos bons vieux agendas papiers sont fidèles depuis bien longtemps, ils nous ont été très utiles mais quelque fois un peu trop « brouillon ».

Les agendas informatisés première génération, ont souvent donné beaucoup de tracas et de travail.

Ils s'essouffent et ne peuvent plus suivre l'évolution constante ni le rythme dans lequel le progrès nous entraîne. Heureusement, la relève est assurée, avec les nouveaux agendas intelligents, simples et souples d'utilisation.

Pour certains, sans installation de logiciel ni mise à jour puisque via INTERNET, ils permettent une sécurité au niveau des données, sans sauvegarde fastidieuse.

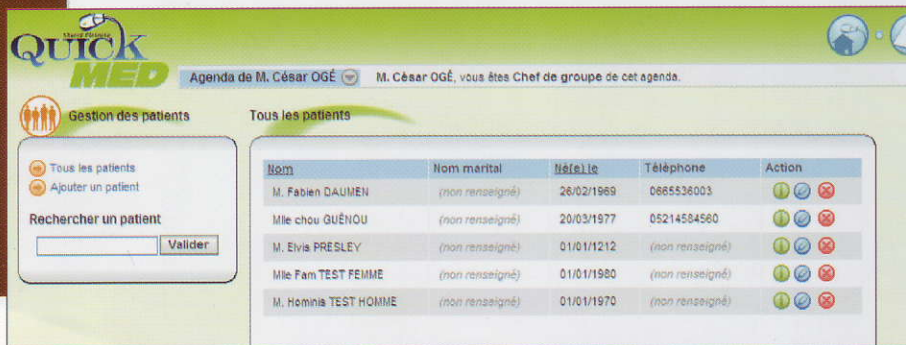


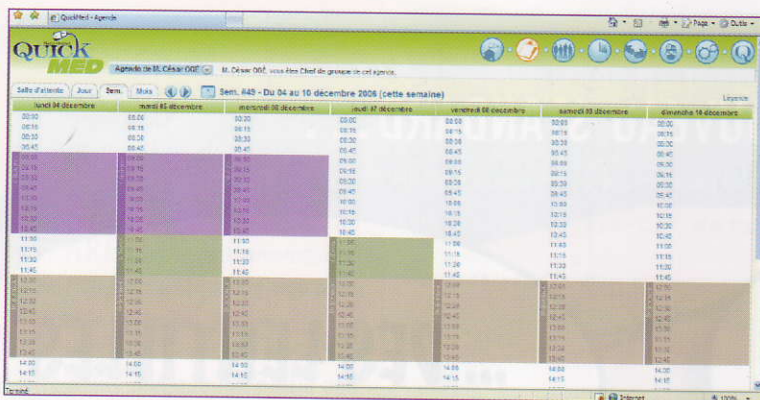
Accessible de partout et de n'importe quel ordinateur connecté à INTERNET, ils donnent une certaine liberté de mouvements, et n'oblige pas à être « attaché » à un PC unique.

**Leur but :** faciliter la prise de rendez-vous.

En effet une étude récente montre qu'un professionnel de la santé a environ 10% d'annulation de rendez-vous non annoncés.

L'un d'entr'eux, en plus de la planification et la gestion de plusieurs agendas au sein d'un même cabinet, sait se partager en ligne avec un ou plusieurs confrères. Il permet aussi de relancer les patients par mail, ou téléphone : ils peuvent ainsi confirmer, ou annuler, de manière simple et automatique.





Ce sont des outils intuitifs, facile d'utilisation, attractifs et rapides. Ils sont indispensables pour les médecins et pour les secrétaires déjà très sollicités par d'autres tâches.

En conclusion, cette nouvelle génération d'agenda s'adresse à tout les professionnels du secteur médical ayant besoin d'un outil de planification, simple performant, nomade et complètement partageable.

Ils ont tous certaines qualités, pourtant, l'un d'entre eux sort du lot car en plus d'être, lui aussi doué, il est encore plus réactif que ses petits frères en s'attaquant au pointilleux problème

des DMP (dossiers médicaux personnels).

Il n'a bien évidemment pas la prétention de vouloir trouver une solution miracle à la place du Gouvernement et de la Sécurité Sociale (DMP Doustebiazien). Sa volonté est simplement, d'aider les praticiens dans leurs soucis de vouloir échanger, le plus rapidement possible, des informations relatives aux pathologies, afin d'assurer la continuité des soins et de pouvoir déterminer la meilleure prise en charge sanitaire possible dans l'intérêt du patient, en leur donnant la possibilité de partager, en partie, les dossiers médicaux, à travers leurs agendas.

Il est évident que, sans l'accord préalable du patient, le secret médical sera respecté, en rapport à l'article L.1110-4 du code de la santé publique, qui stipule que « toute personne prise en charge, par un professionnel, un établissement, un réseau de santé ou tout autre organisme participant à la prévention et au soins, a droit au respect de sa vie privée et du secret des informations la concernant. »

L'un d'eux, **QUICK MED** ce surdoué des agendas informatiques, a été créé par Scan'eco.

Certains confrères s'y sont déjà intéressés, ainsi que l'ordre des médecins qui a donné son approbation. Ces dynamiques développeurs regorgent d'idées pour faciliter la vie des membres du coprs médical car ils travaillent déjà sur la Vs et la V6 qui proposeront encore plus d'options, comme par exemple, l'annulation automatique des rendez-vous par le praticien, sur plusieurs jours avec message aux patients.

Pour toutes informations complémentaires, le site [www.quickmed.fr](http://www.quickmed.fr) ou sur le stand N° T21 de la SFO. ■

